



Facebook



Tennis club de

Villeneuve sur Auvers

T é l : 0 6 2 2 7 8 2 3 3 1

tc.villeneuve.sur.auvers@gmail.com

REGLEMENT DU TOURNOI INTERNE 2019 **Non homologué**

Article 1 : Objet du règlement

Le présent règlement concerne le tournoi interne du Tennis Club de Villeneuve Sur Auvers, il est non homologué, il comprend un tableau Hommes, un tableau Dames, un tableau juniors et double mixte.

Il s'impose à tous les participants.

Le tournoi débutera le 1 Avril 2019 et s'achèvera le 22 Juin 2019.

Article 2 : Participation au tournoi

Chaque personne devra être titulaire d'une licence FFT valide pour la saison sportive 2018-2019 ou d'une licence découverte sur la période d'Avril à Juin, pour s'inscrire.

L'inscription peut se faire :

- lors des séances de cours du samedi matin.
- par mail à l'adresse du club : tc.villeneuve.sur.auvers@gmail.com
- sur le site : <https://mon-espace-tennis.fft.fr> dans le menu Espace club / les offres

Le règlement de 5 euros peut se faire à un des membres du bureau. Aucune inscription ne sera prise en compte sans ce règlement.

La date limite est le 29 Mars 2019. Passée cette date, l'inscription ne sera prise en compte qu'en fonction des disponibilités des tableaux.

En outre, il s'engage à se rendre disponible pour que les rencontres se déroulent dans le délai imparti (de 15 à 21 jours selon la période).

Article 3 : Tableaux et Format de jeu

Le tournoi comprend un tableau Homme, un tableau Dame, Juniors et un double mixte.

Les matchs se disputent en trois sets en priorité sur le court extérieur. Les deux premiers sets se jouent en 6 jeux avec deux points d'écart. En cas d'égalité à un set partout, le 3ème set se dispute sous la forme d'un super tie-break en 10 points avec deux points d'écart.

Article 4 : Organisation des rencontres

Le tableau sera initialisé par un tirage au sort pour chaque tableau.

Ensuite, les membres du bureau établissent pour chaque catégorie les tableaux des rencontres et les communique périodiquement aux participants par email.

Pour toute la durée du tournoi, le joueur-organisateur marqué d'un astérisque (*) sur le tableau est chargé de contacter son adversaire dans les 24 heures pour convenir de la date de la rencontre qui doit avoir lieu impérativement avant la date limite figurant sur le tableau. Il négocie, arrête les dates et heures de la rencontre (prévoir 2 heures de match) puis réserve un terrain sur le site <https://mon-espace-tennis.fft.fr> dans le menu « Réserver un court / dans mon club ». Pendant toute l'année, chaque adhérent possède en effet un abonnement de réservation de court permettant de réserver des créneaux horaires.

Les rencontres se jouent en priorité sur le court extérieur, en semaine ou en week-end et en fonction des conditions météorologiques et des cours. Attention, le tournoi interne n'est pas prioritaire par rapport aux cours.

En cas de difficulté pour fixer la rencontre, le joueur-organisateur en informe au plus tôt un membre du bureau. Le joueur portant la responsabilité d'un match qui n'a pu se jouer dans les délais impartis sera déclaré perdant. Il est vivement conseillé de convenir du rendez-vous par mail ou SMS de façon à garder une trace des échanges et accords. Dans le cas où aucune date n'aura pu être trouvée entre les 2 joueurs, alors les membres du bureau procéderont à un tirage au sort et les joueurs se conformeront à cette décision.

Article 5 : Balles

Pour chaque rencontre, le joueur-receveur (celui qui n'a pas d'astérisque) fournit 4 balles neuves qu'il récupère à la fin de la rencontre. Il peut arriver qu'un joueur soit « receveur » sur deux matchs, en fonction de la configuration des tableaux. Dans ce cas, il peut réutiliser ses balles du match précédent pour jouer son deuxième match.

Le club peut fournir les balles à conditions de prévenir, 24 heures avant, un membre du bureau et de lui communiquer le jour et l'heure de la rencontre.

Article 6 : Résultats

Dès la fin de la rencontre, le vainqueur communique le score par mail à l'adresse du club ou sur le WhatsApp du club.

Pour l'inscription WhatsApp il faut communiquer son numéro de téléphone le jour de l'inscription au tournoi.

Article 7 : Dotations :

Vainqueurs et finalistes des tableaux recevront un lot.

Annexe non réglementaire :

Les objectifs du tournoi interne sont de :

- Créer de la convivialité et susciter des échanges au sein de l'association
- Permettre à chacun de trouver de nouveaux partenaires de jeu
- Prendre des responsabilités et exercer son fair-play

Les participants sont conviés aux finales et à la remise des prix qui s'effectuera le 22 Juin 2019 lors de la journée de la « fête du tennis ».